

Le gouvernement déplore la décision de grève

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-02-2008 00:25:56

Le gouvernement déplore la décision de certaines centrales syndicales d'observer une grève dans la fonction publique, en dépit du lancement du processus du dialogue social, a souligné le ministre délégué chargé de la modernisation des secteurs publics, M. Mohamed Abbou.

Dans une déclaration à la presse, en réaction à cette action observée à l'appel de la Fédération démocratique du travail, de l'Union nationale du travail au Maroc et de l'Union syndicale des fonctionnaires (USF/UMT), M. Abbou a rappelé que le Premier ministre a examiné dernièrement avec les syndicats les plus représentatifs une série de questions et de dossiers, notant que ces rencontres, qui reprendront en mars prochain, "s'inscrivent dans le cadre de l'attention particulière qu'accorde le gouvernement aux questions sociales et à la politique de concertation avec les partenaires sociaux".

Au cours de ces réunions, l'accent a été mis sur "l'importance du dialogue social et le rôle des syndicats en tant que partenaire fondamental dans la poursuite des chantiers de réforme engagés par le Maroc", a-t-il poursuivi, en rappelant l'engagement de tous pour continuer à "prôner la culture du dialogue et de concertation afin de surmonter les difficultés et trouver des solutions appropriées aux problèmes posés au niveau du secteur public".

Après avoir fait remarquer que la grève est un droit garanti par la Constitution, le ministre a estimé qu'il est "temps pour élaborer une loi organisant la grève au Maroc". Commentant les revendications des centrales syndicales, il a indiqué que son département se penche actuellement "dans le cadre de commissions techniques" sur l'examen de toutes les revendications qui ont été formulées par les syndicats depuis les premières rencontres, tenues au cours des deux derniers mois.

Le ministre a rappelé d'autre part que depuis son installation, le gouvernement a pris une série d'initiatives portant, particulièrement, sur "l'augmentation du budget alloué à la Caisse de compensation pour la préservation du pouvoir d'achat et la décision de ne pas appliquer une hausse des impôts, en dépit de la conjoncture économique".

Selon le ministère de la modernisation des secteurs publics, le gouvernement a veillé au règlement définitif d'un ensemble de dossiers ayant fait l'objet de discussions et de consultations avec les centrales, notamment la revalorisation des indemnités des administrateurs et cadres assimilés en 2004, l'opération des départs volontaires, l'horaire continu, la formation continue et le statut particulier des techniciens interministériels.

La même source précise que les dossiers en cours de finalisation portent sur le nouveau système de reclassement et la nomination des fonctionnaires titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur, la promotion exceptionnelle des agents publics et sur le redéploiement des fonctionnaires.

Les dossiers faisant l'objet de négociations avec les syndicats ont trait au projet de loi relatif au statut

de la fonction publique, au projet de décret relatif au statut du corps des administrateurs interministériels et aux projets de décrets relatifs au corps des rédacteurs adjoint administratifs et aux agents techniques.

Le ministère a lancé à cet effet un appel d'offre international en vue de réviser le régime des salaires, dont l'ouverture des plis est prévue pour le 5 mars prochain, a-t-on ajouté, précisant que le bureau d'études, qui sera chargé de ce projet, procédera essentiellement à un diagnostic et une évaluation détaillée du régime des salaires outre la proposition d'une démarche pour unifier la soixantaine de statuts existants.

Il entend également organiser un débat national le 25 février à l'occasion du Cinquantième de l'adoption du système de la fonction publique avec la participation de tous les acteurs sociaux. Ce débat offrira l'opportunité de prendre connaissance des expériences de la France, l'Espagne et l'Egypte en la matière, a-t-on indiqué.

Pour sa part, l'Union syndicale des fonctionnaires a indiqué dans un communiqué que le mot d'ordre de grève a été largement suivi, appelant à la "l'édification d'une administration forte qui répond aux revendications légitimes des fonctionnaires et aux besoins des citoyens avec sérieux et efficacité".

MAP